



# GEODATADAYS 2026

## CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'APPEL À COMMUNICATION

L'appel à communication pour le cycle de conférences est ouvert via le formulaire en ligne jusqu'au **12 mars**. Le formulaire reste ouvert pour les ateliers et les démo-sponsors.

Contact : [evenement@afigeo.asso.fr](mailto:evenement@afigeo.asso.fr)

- Chaque intervention doit faire l'objet d'une proposition soumise dans [le formulaire en ligne](#) en précisant clairement : les titres, fonctions, organismes... associés à chaque auteur. Ces informations seront indiquées dans le programme diffusé en ligne et sur place.
- Un auteur principal par intervention doit être identifié et un seul intervenant est à privilégier lors des interventions. Il deviendra l'interlocuteur unique pour préparer l'intervention.

Une seule entrée gratuite (pass 2 jours comprenant les déjeuners du midi et soirée) sera délivrée à l'intervenant(e) principal(e), quel que soit le nombre d'intervenants, pour les interventions. Les différents frais associés à son déplacement (transport, logement, ...) ne sont pas pris en charge. Les autres coauteurs devront impérativement procéder à leur inscription payante.

Les interventions retenues au titre des sponsors ne généreront pas d'entrée gratuite supplémentaire que celles figurant dans l'offre de sponsoring.

Chaque intervenant(e) devra réaliser son inscription en ligne de manière autonome sur le site dédié dès l'ouverture des inscriptions afin de disposer d'un badge.

- L'intervention proposée doit durer :
  - 15 minutes, auxquelles s'ajoutent 5 minutes d'échange avec les participants (format également retenu pour les sponsors Or).
 

*Il est à noter que le comité de programmation pourra, selon le format final de la séquence retenu, réviser la durée des interventions ou proposer de les inscrire dans une autre forme d'atelier (table ronde, débat inversé...).*
  - 10 minutes, pour les interventions sponsors Argentés (priorité aux 10 premiers sponsors inscrits confirmés).



- Le comité de programme se réserve le droit de demander des informations complémentaires à celles présentées dans le formulaire de proposition.
- Le comité de programmation procédera à la sélection des propositions de conférences et aux arbitrages et informeront les intervenant(e)s au plus tard mi-avril 2026 par courriel. Les critères de validation sont les suivants :
  - La pertinence de l'intervention par rapport au thème identifié,
  - Le caractère « innovant » de la présentation,
  - Le caractère reproductible (« bonne pratique »),
  - L'apport dans le développement d'une réflexion collective, en identifiant notamment les freins et difficultés qui ont pu être rencontrés dans les retours d'expérience.
- Les interventions sponsors incluses dans le programme de conférence ne doivent pas avoir un caractère commercial mais venir enrichir le thème de la séquence.
- Les intervenants retenus s'engagent à fournir, **avant le 14 juin 2026**, une première version de leur support de présentation (PDF, 16/9e, suivant un modèle fourni). Pour faciliter la gestion de plus de 80 interventions pendant le Congrès, les supports définitifs ne pourront plus être modifiés après le 01 septembre 2026. Cette version finale sera mise en ligne après la conférence.
- Si la proposition est acceptée, l'(es) intervenant(s) s'engage(nt) à intervenir lors des GeoDataDays des 16 et 17 septembre 2026.
- Informations spécifiques aux sponsors de l'édition 2026 des GeoDataDays : les entreprises sponsors sont invitées à répondre à cet appel uniquement dans le cadre de leur intervention fléchée dans l'offre de sponsoring.

En tant que sponsor OR vous bénéficiez de 20 min d'intervention intégrée au sein du programme officiel comprenant 5 min de questions / réponses

En tant que sponsor ARGENT, vous bénéficiez soit :

- d'une intervention en conférence de 10 min garantie aux 10 premiers inscrits intégrée au sein du programme officiel : [www.geodatadays.fr/le-programme](http://www.geodatadays.fr/le-programme)
- d'une intervention de 15 min dans l'espace démo sur le thème de leur choix : situé dans l'espace exposant, les sponsors pourront présenter une conférence sur le thème de leur choix en continu tout au long du congrès.



NB : Le comité de programme se réserve le droit de prioriser les interventions proposées par les entreprises sponsors, ainsi que celles adhérentes à l'Afigéo.